N° 85-561-M au catalogue — N° 011
ISSN : 1707-5211
ISBN : 978-0-662-04058-3

Document de recherche

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes

par Samuel Perreault, Josée Savoie et Frédéric Bédard, Statistique Canada

Centre canadien de la statistique juridique
Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 1-800-387-2231 Télécopieur : 1-613-951-6615

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada
Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 85-561-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes

par Samuel Perreault, Josée Savoie et Frédéric Bédard, Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2008

N° 85-561-M N° 011 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1707-5211

ISBN 978-0-662-04058-3

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 85-561-M No. 011).

Statistique Canada

Remerciements

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a produit le présent document de recherche avec le concours financier du Centre national de prévention du crime, au ministère de la Sécurité publique du Canada. Il remercie vivement le Service de police de la Ville de Montréal et le service de l'urbanisme de cette municipalité pour leur aide dans la réalisation de cette étude.

Les auteurs tiennent à remercier Colleen Thompson, Danielle Baum, Judith Côté et Suzane Tremblay pour leur travail de révision et de préparation du manuscrit.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Table des matières

Remerciements 4

Résumé 6

Introduction 7

Tendance de la criminalité chez les jeunes à Montréal 8

Répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes à Montréal 10

- La criminalité de violence 11
- La criminalité contre les biens 14
- Les infractions relatives aux drogues 15
- La criminalité impliquant plus d'un auteur 17

Analyse multidimensionnelle 18

Méthodes 21

- Données 21
- Définitions 21

Bibliographie 23

Notes 25

Index cumulatif 26

Résumé

Cette étude porte sur la répartition géographique de la criminalité chez les jeunes sur l'île de Montréal. L'analyse a été effectuée à partir des données sur la criminalité déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, des données du Recensement de 2001, des données sur l'utilisation du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et des données sur la fréquentation scolaire (2002-2003) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

La précédente étude sur la répartition géographique de la criminalité sur l'île de Montréal (Savoie, Bédard et Collins, 2006) avait mis en lumière que la criminalité ne se répartissait pas au hasard mais était concentrée dans un nombre restreint de points chauds. Les résultats de la présente analyse révèlent toutefois que, lorsque l'on considère seulement la criminalité chez les jeunes, la criminalité se répartit en de nombreux points peu étendus parsemés sur l'ensemble du territoire de l'île.

L'analyse multidimensionnelle a permis de constater que les caractéristiques socioéconomiques du quartier, à elles seules, n'arrivaient à prédire qu'une faible proportion de la criminalité chez les jeunes à Montréal. Néanmoins, la présence d'une école secondaire, le zonage commercial et l'éducation sont des facteurs qui ont une légère influence, tant pour les crimes violents que pour les crimes contre les biens. Ces résultats concordent avec ceux d'autres travaux portant sur la criminalité chez les jeunes (Jacob, 2006; LaGrange, 1999).

Quelques études récentes (Dupéré et autres, 2007; Hay et autres, 2006; Simons et autres, 2005) laissent entendre que, chez les jeunes, l'influence de certaines caractéristiques des quartiers se trouvait surtout dans leur interaction avec des facteurs familiaux ou individuels. Dans une enquête sur la délinquance autodéclarée chez des jeunes de Toronto, Savoie (2007) avait d'ailleurs noté que certaines caractéristiques individuelles et familiales constituaient d'importants facteurs de risque de la délinquance chez les jeunes. Une approche où seraient recueillies à l'échelon du quartier des données sur la victimisation et sur la délinquance autodéclarée pourrait donc être particulièrement pertinente pour l'analyse de la criminalité chez les jeunes.

Introduction

Faisant suite au rapport de recherche *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal* (Savoie, Bédard et Collins, 2006), le présent rapport constitue le deuxième volet de l'analyse spatiale des données sur la criminalité déclarées par la police à Montréal. Dans cette étude, qui a été financée par le Centre national de prévention du crime du ministère de la Sécurité publique du Canada, on examine plus précisément la répartition géographique de la criminalité chez les jeunes. Les cartes qui l'accompagnent fournissent une représentation visuelle des lieux où se concentre la criminalité chez les jeunes ainsi que des caractéristiques qui y sont liées. Elle pourra donc s'avérer un important outil dans l'élaboration de stratégies afin de prévenir et de combattre la criminalité chez les jeunes.

Les précédentes analyses spatiales de la criminalité déclarée par la police dans d'autres villes effectuées par le Centre canadien de la statistique juridique (Fitzgerald, Wisener et Savoie, 2004; Wallace, Wisener et Collins, 2006; Savoie et autres, 2006; Savoie, 2008) ont démontré que la criminalité n'était pas répartie uniformément sur le territoire d'une municipalité. De plus, il a été démontré que les taux de crimes déclarés par la police dans les quartiers sont liés à différents facteurs socioéconomiques et démographiques, et à l'utilisation du sol.

Ce rapport dresse un portrait des grandes tendances de la criminalité chez les jeunes à Montréal. On y analyse la répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes et les facteurs des quartiers influant sur celle-ci. Enfin, on compare les résultats obtenus en ce qui a trait à la criminalité chez les jeunes avec ce qui avait été précédemment observé par Savoie (2006) pour l'ensemble de la criminalité sur l'île de Montréal. Les lecteurs qui désirent obtenir des renseignements détaillés sur les méthodes utilisées doivent se référer au rapport *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal* (Savoie et autres, 2006).

Tendance de la criminalité chez les jeunes à Montréal[1,2]

Montréal affiche un taux de criminalité chez les jeunes inférieur à la moyenne canadienne et à la moyenne québécoise. En fait, la région métropolitaine de recensement (RMR)[3] de Montréal — qui comprend Montréal et sa banlieue — affiche un taux de délinquance juvénile inférieur à celui de toutes les autres RMR du pays, à l'exception de la RMR de Québec. De 1996 à 2006, les tendances de la criminalité chez les jeunes sur l'île de Montréal étaient néanmoins semblables à celles observées dans l'ensemble du Québec et du Canada, c'est-à-dire une tendance générale à la baisse principalement attribuable à une forte diminution des crimes contre les biens (graphique 1). Les affaires de violence et de drogues ont toutefois connu de légères hausses, attribuables entre autres à une augmentation des voies de fait des niveaux 1 et 2 et à la possession de cannabis, mais leur nombre est en baisse depuis le début des années 2000.

Graphique 1

Tendance du taux de criminalité sur l'Île de Montréal, 1996 à 2006

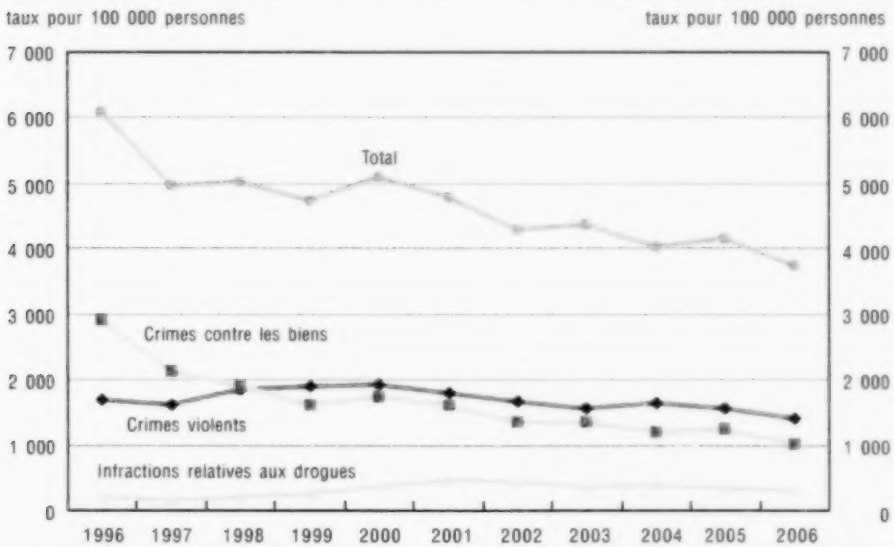

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

Par contre, on observe que la proportion d'adolescents appréhendés ayant été inculpés est supérieure à Montréal qu'à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec ou du Canada, particulièrement pour les affaires relatives aux drogues (graphique 2). Ainsi, en 2006, 70 % des jeunes appréhendés à Montréal pour une affaire relative aux drogues ont été inculpés, par rapport à 31 % pour l'ensemble du Québec. Il faut toutefois noter qu'un plus grand recours à des sanctions formelles est une tendance observée régulièrement dans les grandes villes, puisqu'au Québec, les RMR de Québec, de Sherbrooke et de Gatineau affichent aussi des taux d'inculpation supérieurs à la moyenne.

Graphique 2

Proportion des affaires ayant résulté en accusations officielles, île de Montréal, 1996 à 2006

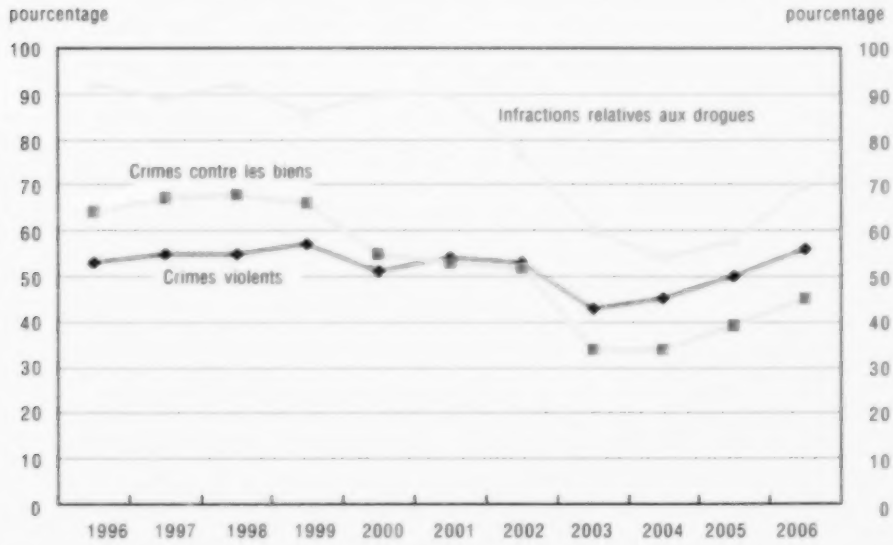

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

La tendance des taux d'inculpation à Montréal est aussi légèrement différente de ce qui a été observé à l'échelle nationale au cours des dernières années. Tant à Montréal que dans l'ensemble du Canada, les taux d'inculpation ont chuté au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*. Par contre, alors que dans l'ensemble du Canada ces taux sont demeurés bas depuis (à l'exception des infractions relatives aux drogues), les taux d'inculpation à Montréal ont vite pris une tendance à la hausse pour revenir aux niveaux enregistrés avant 2003 (graphique 2). Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que certaines pratiques policières et que l'administration de la justice pour les jeunes peuvent varier d'une province à l'autre (Taylor-Butts et Bressan, 2008).

Répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes à Montréal

Les prochaines analyses sont tirées des données géocodées. En 2001, on a réussi à géocoder 4 369 affaires criminelles dans lesquelles au moins un jeune entre 12 et 17 ans avait été appréhendé et identifié par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Ces affaires ont impliqué au total 5 785 jeunes de 12 à 17 ans[4], soit près de 14 % de l'ensemble des auteurs présumés identifiés par la police. Parmi ces 4 369 affaires, 42 % étaient des affaires de violence, 45 % étaient des crimes contre les biens et 11 % étaient des infractions relatives aux drogues. Ces proportions sont légèrement différentes de celles qui ont été observées à l'échelon national, notamment parce que les données géocodées ne tiennent pas compte des autres infractions au *Code criminel*[5]. Cependant, même en ne tenant pas compte de ces infractions, la proportion qu'occupent les crimes violents est légèrement supérieure à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec ou du Canada, mais semblable à ce qui est observé à Toronto.

La criminalité sur l'île de Montréal se répartit différemment selon qu'il s'agisse de criminalité chez les jeunes ou de criminalité chez les adultes. Contrairement à la criminalité chez les adultes, qui est concentrée dans quelques points chauds (Savoie et autres, 2006), la criminalité chez les jeunes se répartit en de nombreux noyaux restreints (carte 1). Par ailleurs, Savoie et autres (2006) avaient aussi observé d'importantes différences entre les jeunes et les adultes pour ce qui est des distances séparant le lieu de résidence des personnes inculpées et le lieu où l'acte était commis.

Carte 1

Répartition spatiale de la criminalité chez les jeunes sur l'île de Montréal, 2001

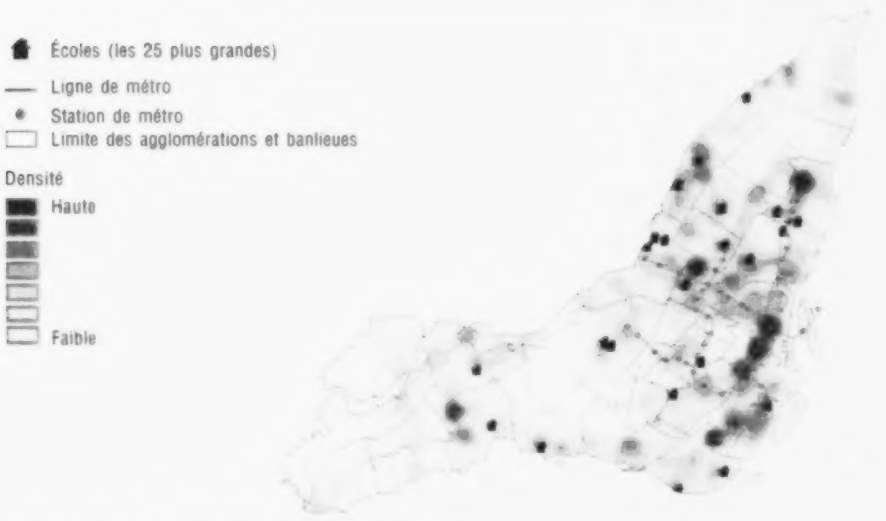

Fondé sur 4 369 affaires.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

La criminalité de violence

La criminalité de violence chez les jeunes se distingue de celle des adultes par sa répartition géographique. Lorsqu'on observe la façon dont la criminalité chez les jeunes est répartie sur l'île de Montréal, on remarque que, contrairement à la criminalité chez les adultes qui est surtout concentrée au centre-ville et en quelques autres points chauds, la criminalité chez les jeunes se répartit en plusieurs noyaux peu étendus sur l'ensemble de l'île. Par ailleurs, plusieurs de ces noyaux correspondent à l'emplacement d'une école secondaire ou, dans certains cas, à d'autres établissements publics tels que les centres jeunesse. En fait, l'école a été le lieu où sont survenus 27 % des crimes violents chez les jeunes.

Les affaires de crimes violents les plus fréquentes chez les jeunes de 12 à 17 ans étaient les voies de fait de niveau 1 (41 %) et de niveau 2 (19 %), suivies des menaces (17 %). En outre, la présence d'une arme avait été notée dans environ 22 % des affaires, soit pratiquement la même proportion que chez les adultes.

Si une grande proportion des crimes violents commis par les jeunes de 12 à 17 ans sont survenus sur le territoire d'une école, la proportion d'incidents de violence où une arme était présente était toutefois la plus faible dans les endroits où la surveillance est importante, tels que dans les écoles (17 %), les établissements publics (14 %) et les installations de transport public (16 %). À l'opposé, on retrouvait une plus grande proportion d'incidents où une arme était présente dans les immeubles commerciaux (36 %), les stationnements (29 %), les immeubles à appartements (27 %) et les rues, routes ou parcs (26 %).

Lorsqu'une arme était présente dans un incident de violence survenant sur le territoire d'une école, il s'agissait d'un couteau ou d'un instrument tranchant ou contondant dans 78 % des cas, alors qu'il s'agissait d'une arme à feu dans moins de 1 % des cas.

De plus, 51 % des crimes violents déclarés dans une école étaient des voies de fait de niveau 1, tandis que ce type de crime ne représentait que 37 % des crimes violents survenus dans un autre endroit. Les menaces (20 %) et les voies de fait de niveau 2 (18 %) étaient les autres crimes les plus fréquents à survenir sur le territoire d'écoles.

Cependant, il est à noter que, à Montréal, les politiques en matière de violence et de drogues sont pour la plupart laissées à la discrétion des directions d'école[6]. Il est possible que le nombre d'affaires de violence ou relatives aux drogues puisse varier grandement d'une école à l'autre en fonction de leurs politiques respectives.

Dans 58 % des affaires de violence impliquant au moins un jeune âgé entre 12 et 17 ans, les victimes connaissaient au moins un des agresseurs. En fait, il s'agissait le plus souvent d'une connaissance (49 %), les membres de la famille ne représentant que 9 %. Les affaires de violence impliquant des jeunes étaient donc beaucoup moins susceptibles que celles impliquant seulement des adultes (44 %) de mettre en cause un membre de la famille. Dans 42 % des affaires impliquant des jeunes, les victimes étaient des étrangers, comparativement à 28 % chez celles impliquant seulement des adultes.

Dans une forte proportion des affaires, les victimes des jeunes appartenaient au même groupe d'âge. En fait, dans 44 % des affaires dans lesquelles au moins un auteur présumé était âgé entre 12 à 17 ans, les victimes étaient âgées entre 12 et 17 ans. Dans un grand nombre de ces affaires, les victimes étaient âgées entre 18 et 24 ans (15 %), alors que les personnes de 65 ans et plus ne représentaient que 1 % des victimes.

Carte 2

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, jeunes de 12 à 17 ans, Montréal, 2001

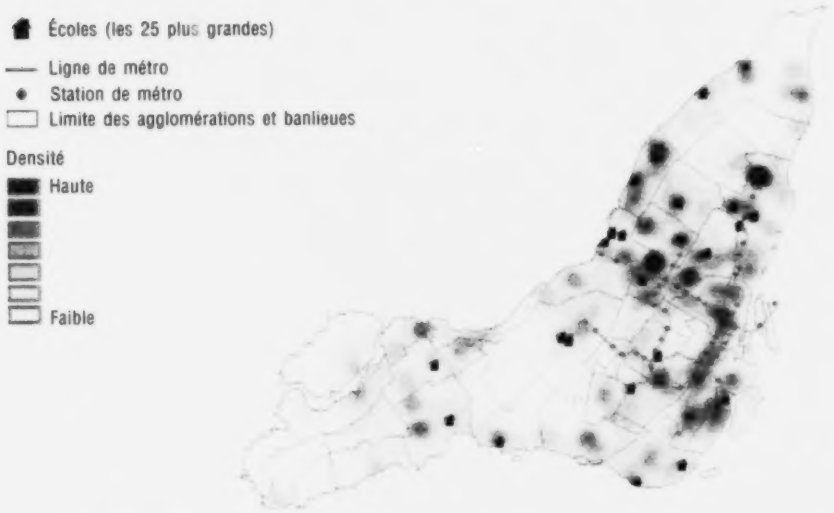

Fondé sur 1 844 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

Carte 3

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes avec violence, adultes, Montréal, 2001

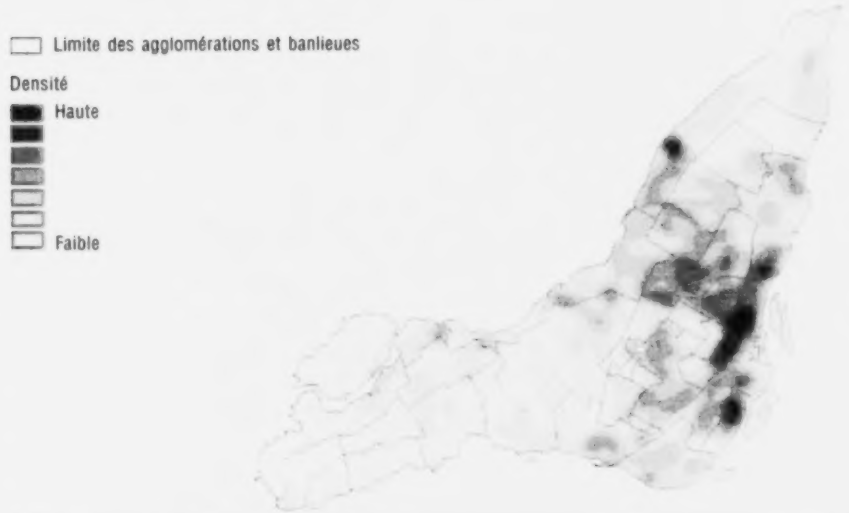

Fondé sur 15 143 affaires de crimes avec violence.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

La criminalité contre les biens

Parmi les crimes contre les biens chez les jeunes de 12 à 17 ans, le plus fréquent était de loin le vol de moins de 5 000 $ (58 %), suivi des méfaits (13 %) et de l'introduction par effraction (12 %). La criminalité contre les biens chez les jeunes diffère de celle des adultes, puisque chez ces derniers, les crimes les plus fréquents étaient le vol de moins de 5 000 $ (50 %), l'introduction par effraction (24 %) et la fraude (12 %).

Le vol à l'étalage étant l'infraction la plus fréquente commise par les jeunes de 12 à 17 ans, les noyaux de densité pour les crimes contre les biens correspondent à l'emplacement des principaux centres commerciaux. Le centre-ville, le Carrefour Angrignon et le Fairview Pointe-Claire enregistrent les plus hauts niveaux de densité de crimes contre les biens. Chez les adultes, les zones commerciales continuent d'afficher d'importants niveaux de densité mais, comme 24 % des crimes contre les biens attribuables aux adultes étaient des introductions par effraction, des secteurs plus résidentiels comme le Plateau Mont-Royal, Hochelaga-Maisonneuve et le Centre-Sud présentent aussi des niveaux de densité élevés.

Carte 4

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, jeunes de 12 à 17 ans, Montréal, 2001

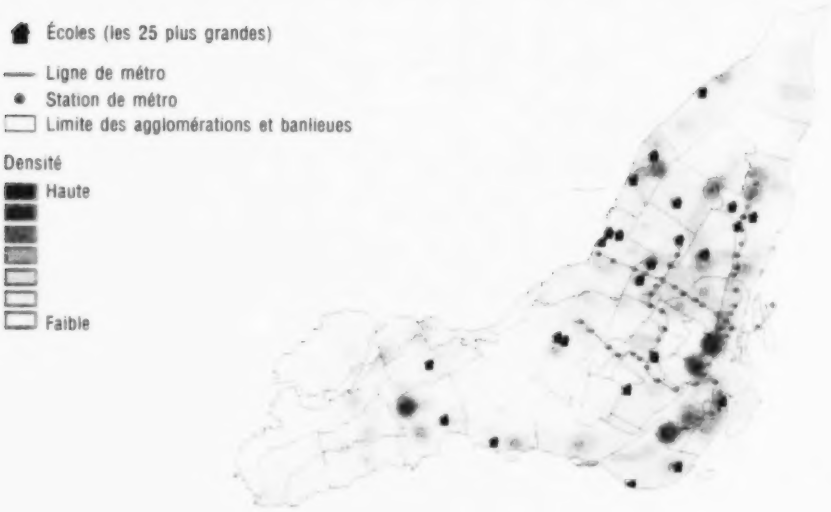

Fondé sur 1 950 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

Carte 5

Répartition des noyaux de densité pour les affaires de crimes contre les biens, adultes, Montréal, 2001

Fondé sur 13 973 affaires de crimes contre les biens.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

Les infractions relatives aux drogues

Les infractions relatives aux drogues représentaient 11 % des affaires impliquant un jeune entre 12 et 17 ans. La possession de cannabis (67 %) constituait les deux tiers de ces infractions, et le trafic de cannabis, 13 %. Par comparaison, la possession de cannabis ne représentait que 42 % des infractions relatives aux drogues chez les adultes, alors que le trafic (15 %) et la possession (14 %) de cocaïne étaient environ quatre fois plus fréquents.

Chez les jeunes, la répartition des infractions relatives aux drogues est très semblable à la répartition des crimes violents, c'est-à-dire qu'on retrouve un grand nombre de petits noyaux de densité répartis un peu partout sur l'île. Une forte proportion (21 %) des infractions a eu lieu sur le territoire d'une école. Parmi les infractions survenues sur le territoire d'une école, la possession de cannabis représentait, à elle seule, 85 % des affaires.

Les autres affaires sont surtout survenues dans la rue (24 %) et dans des installations de transport public (14 %), principalement au centre-ville ou à proximité des stations de métro Berri-UQAM, Mont-Royal et Honoré-Beaugrand. Chez les adultes, la criminalité relative aux drogues est presque exclusivement concentrée au centre-ville et près des stations de métro Berri-UQAM et Mont-Royal.

Carte 6

Répartition des noyaux de densité pour les infractions relatives aux drogues, jeunes de 12 à 17 ans, Montréal, 2001

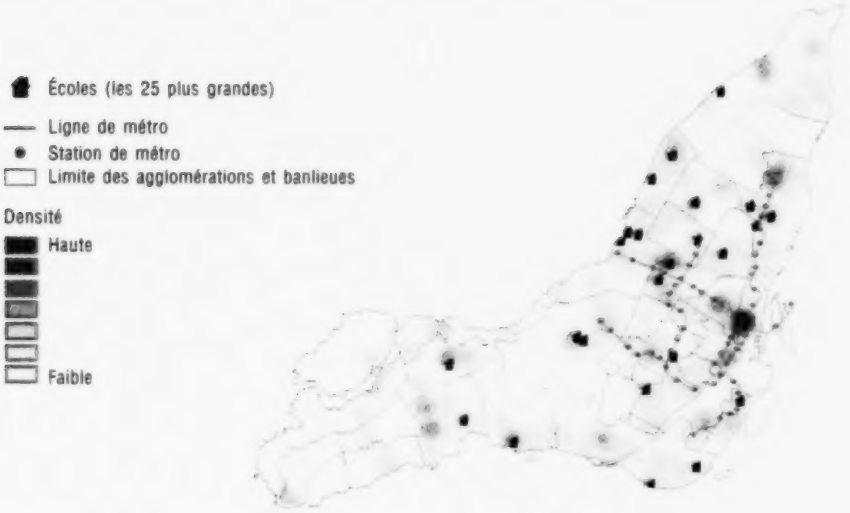

Fondé sur 471 infractions relatives aux drogues.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

Carte 7

Répartition des noyaux de densité pour les infractions relatives aux drogues, adultes, Montréal, 2001

Fondé sur 2 194 infractions relatives aux drogues.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2.

La criminalité impliquant plus d'un auteur[7]

Une forte proportion des affaires impliquant au moins un jeune (30 %) mettait en cause plus d'un auteur présumé, ce qui comprend tous les crimes dans lesquels au moins un jeune a agi avec un ou plusieurs complices, peu importe l'âge du ou des complices. Par comparaison, les adultes avaient agi avec un ou des complices dans seulement 8 % des affaires. Le type de criminalité était d'ailleurs différent lorsqu'un jeune agissait avec un ou plusieurs complices, puisque les jeunes agissant en groupe étaient responsables de 63 % des introductions par effraction, de 57 % des vols qualifiés et de 47 % des méfaits attribuables aux jeunes. Pour ce qui est des crimes violents, la probabilité qu'une arme soit présente était plus grande lorsqu'il y avait plus d'un auteur présumé, car une arme a été trouvée dans 29 % des affaires impliquant plus d'un auteur présumé, comparativement à 19 % des cas où un seul jeune était appréhendé.

Analyse multidimensionnelle

Savoie et autres (2006) ont démontré que la criminalité ne se répartit pas au hasard sur le territoire de l'île de Montréal, mais qu'elle se concentre dans certains quartiers, et son niveau varie en fonction de facteurs démographiques et socioéconomiques, ainsi que de facteurs liés à l'utilisation du sol. Lorsqu'on examine les cartes de répartition des noyaux de densité pour les crimes chez les jeunes, on constate que la criminalité chez les jeunes est répartie dans un grand nombre de petits noyaux ou points chauds restreints parsemés un peu partout sur l'île. Dans les prochaines analyses, on s'intéresse à l'influence des caractéristiques des quartiers de l'île de Montréal sur les variations des niveaux de criminalité chez les jeunes déclarés par la police de ces mêmes quartiers. L'ensemble des caractéristiques démographiques et socioéconomiques, ainsi que des caractéristiques en matière d'utilisation du territoire est défini à la section « Méthodes » dans Savoie et autres (2006).

Le tableau 1 présente les résultats de l'analyse multidimensionnelle. On constate notamment que les modèles régressifs explicatifs des variations du niveau de la criminalité chez les jeunes à l'échelon des quartiers présentent des coefficients de détermination nettement inférieurs à ceux retenus par les modèles établis pour l'ensemble de la criminalité (Savoie et autres, 2006). Ainsi, pour la criminalité chez les jeunes, les corrélations carrées entre les valeurs observées et les valeurs prédites par le modèle n'étaient que de 0,23 pour les crimes violents et de 0,14 pour les crimes contre les biens. Par comparaison, les corrélations carrées obtenues par Savoie et autres (2006) pour l'ensemble de la criminalité étaient de 0,60 et de 0,62 respectivement. Ces résultats sont toutefois similaires à ceux d'autres études canadiennes (Jacob, 2006; LaGrange, 1999) et américaines (Peterson, 2002) portant sur la criminalité chez les jeunes, études qui sont arrivées à la conclusion selon laquelle plusieurs des caractéristiques du quartier n'ont qu'un faible impact sur la criminalité des jeunes.

Malgré ce faible pouvoir explicatif des modèles multivariés à Montréal, certains facteurs ont tout de même une influence, limitée certes, mais statistiquement significative. C'est notamment le cas du nombre d'élèves qui fréquentent les écoles secondaires dans le quartier et du zonage commercial, qui ont les pouvoirs explicatifs les plus élevés tant pour les variations des taux de crimes avec violence que contre les biens à l'échelon des quartiers. L'école étant le lieu où les jeunes, pour la plupart, passent une bonne partie de leurs journées, ils commettent plusieurs de leurs délits dans les environs. De plus, Tremblay et Ouimet (2001) faisaient remarquer que « les risques d'agression ou de vol sur la personne augmentent dans les sites où la densité des interactions et des déplacements urbains est élevée », ce à quoi correspondent les écoles et les centres commerciaux. Ces lieux, plus particulièrement les commerces, présentent aussi des opportunités criminelles aux jeunes, dont les crimes contre les biens qui sont majoritairement des vols à l'étalage et des méfaits.

Ces résultats concordent avec ce qui avait été observé par LaGrange (1999), qui avait noté que la présence d'une école secondaire ou d'un centre commercial était les principaux facteurs influant sur le nombre de méfaits. LaGrange faisait remarquer que ces lieux attiraient dans un quartier un grand nombre de non-résidents, une situation qui contribuerait à réduire l'efficacité de la surveillance collective.

Tableau 1

Modèle autorégressif spatial pour les taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens[1], jeunes de 12 à 17 ans, quartiers de Montréal, 2001

	Taux de crimes avec violence[2]	Taux de crimes contre les biens[2]
	coefficients de régression (b)	
Nombre d'élèves fréquentant une école située dans le quartier	0,49***	0,19**
Pourcentage du zonage commercial	0,22***	0,37***
Pourcentage de personnes titulaires d'un diplôme universitaire	...	-0,25**
Pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires	0,14*	...
Pourcentage de nouveaux immigrants (arrivés entre 1991 et 2001)	-0,33***	...
Pourcentage de membres de minorités visibles	0,29***	...
Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu	0,25***	...
Ratio hommes-femmes	...	-0,19**
Pourcentage de personnes qui habitaient dans un autre quartier en 1996	...	0,25***
Pourcentage de logements nécessitant d'importantes réparations	0,13*	...
Variable spatiale décalée	0,31*	0,39*
Corrélation carrée (r^2)	0,23	0,14

... n'ayant pas lieu de figurer

* $p < 0,05$.

** $p < 0,01$.

*** $p < 0,001$.

1. Taux de crimes avec violence et de crimes contre les biens déclarés par la police, selon le nombre de résidents de 12 à 17 ans (transformation logarithmique). Fondés sur les 506 secteurs de recensement qui comptaient plus de 250 résidents.

2. Les modèles de régression comprennent les valeurs à l'origine.

Note : Les variables sont normalisées : écarts réduits.

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité, DUC 2.2, base de données géocodées, 2001; Recensement, 2001; Communauté métropolitaine de Montréal, données sur l'utilisation du sol, 2005; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, données sur la fréquentation scolaire, 2002-2003.

Plusieurs facteurs socioéconomiques, tels que les proportions de personnes vivant dans un ménage à faible revenu, de logements nécessitant d'importantes réparations, de membres de minorités visibles et de personnes sans diplôme d'études secondaires, influent aussi sur le taux de criminalité avec violence vers la hausse. En revanche, la proportion de nouveaux immigrants[8] offre une influence à la baisse sur les taux de criminalité de violence, c'est-à-dire qu'elle agit comme facteur de protection. Pour sa part, le taux de crimes contre les biens était aussi influencé à la hausse par l'instabilité résidentielle, mais influencé à la baisse par le ratio hommes-femmes et la proportion de personnes titulaires d'un diplôme universitaire.

Ces résultats vont dans le sens de ce qu'avait observé Jacob (2006), qui notait que plusieurs des caractéristiques du quartier n'avaient qu'un faible impact sur la criminalité chez les jeunes, mais que le niveau de scolarité, la profession et l'instabilité résidentielle étaient tout de même des facteurs importants.

L'analyse multidimensionnelle a permis de constater que les caractéristiques socioéconomiques du quartier, à elles seules, n'arrivaient à prédire qu'une faible proportion de la criminalité chez les jeunes à Montréal. Quelques études récentes (Dupéré et autres, 2007; Hay et autres, 2006; Simons et autres, 2005) laissent entendre que, chez les jeunes, l'influence de certaines caractéristiques des quartiers se trouvait surtout dans leur interaction avec des facteurs familiaux ou individuels. Dans une enquête sur la délinquance autodéclarée chez des jeunes de Toronto, Savoie (2007) avait d'ailleurs noté que certaines caractéristiques individuelles et familiales constituaient d'importants facteurs de risque de la délinquance chez les jeunes. Une approche où seraient recueillies à l'échelon du quartier des données sur la victimisation et sur la délinquance autodéclarée pourrait donc être particulièrement pertinente pour l'analyse de la criminalité chez les jeunes.

Enfin, quelques précautions s'imposent quant à la portée et à la généralisation des données. D'abord, les données indiquent l'endroit où se produisent les délits, ce qui ne signifie pas que ces délits sont commis par des jeunes qui y habitent. À cet effet, Tremblay et Ouimet (2001) ont noté qu'une forte proportion des délinquants arrêtés à Montréal n'habitaient pas le quartier où ils avaient perpétré leur crime. De manière analogue, Savoie et autres (2006) avaient aussi observé que pour les crimes violents, une distance médiane de 2,47 km séparait le lieu de résidence de l'auteur présumé du lieu de l'infraction. Savoie (2007) et Carrington (2005) ont également démontré qu'un nombre restreint de délinquants sont responsables d'une majorité des délits. Or, les données ne permettent pas d'établir si une concentration à un endroit est le fait d'un ou de quelques délinquants très actifs, ou si elle est attribuable à plusieurs délinquants.

Méthodes

Données

La présente analyse a été effectuée à l'aide des données sur la criminalité déclarées par la police dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2). Comme il s'agit de données fournies par la police, seuls les actes criminels lui ayant été signalés sont comptés. De plus, puisque l'analyse porte surtout sur la délinquance chez les jeunes, on ne tient compte que des affaires dans lesquelles un jeune a été appréhendé et identifié.

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation, 39 % des incidents survenus dans la région métropolitaine de recensement de Montréal ont été signalés à la police. Plusieurs facteurs peuvent influer sur les taux de criminalité déclarés par la police, dont la disposition de la population à signaler les incidents, la déclaration des affaires par la police et les modifications apportées aux lois ou aux pratiques d'application de la loi. Par ailleurs, une nouvelle loi encadrant la criminalité chez les jeunes, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, a été promulguée en 2003 et remplace la *Loi sur les jeunes contrevenants* qui était en vigueur depuis 1984. Pour obtenir plus de détails sur ces changements législatifs ainsi que sur leurs répercussions, voir Taylor-Butts et Bressan (2008).

Les données socioéconomiques des quartiers (secteurs de recensement) sont, pour leur part, tirées du Recensement de 2001. Bien que certaines données du Recensement de 2006 soient déjà disponibles, les données de 2001 étaient, au moment de rédiger le présent rapport, plus complètes. En outre, l'utilisation des données du Recensement de 2001 permet une plus grande compatibilité avec les données policières géocodées, également de 2001, et le précédent rapport sur la criminalité à Montréal (Savoie, 2006), qui était aussi fondé sur les données de 2001.

Définitions[9]

Taux de criminalité (des jeunes) et nombre de crimes : Le taux de criminalité chez les jeunes et le nombre de crimes sont calculés en fonction du nombre de jeunes appréhendés par la police, qu'ils aient été inculpés ou non. Comme seuls les crimes où un suspect a été identifié sont comptés, le nombre réel de crimes commis par des jeunes peut être sous-estimé. On obtient le taux de criminalité en divisant le nombre de crimes par la population de 12 à 17 ans, et il est présenté pour 100 000 jeunes entre 12 et 17 ans dans la population.

Personne inculpée : Lorsque la police appréhende un suspect, elle peut opter pour des mesures non formelles ou extrajudiciaires (p. ex. avertissement, renvoi à des programmes communautaires, aucune mesure) ou déposer des accusations officielles. Le terme « inculpé » s'applique aux affaires ayant résulté en une accusation officielle. Il est à noter que le nombre d'affaires n'ayant pas résulté en accusation officielle pourrait être sous-estimé, car la police ne tient pas toujours des dossiers complets dans les affaires dont le délit est généralement mineur.

Personne non inculpée : Suspect identifié, mais non officiellement inculpé.

Auteur présumé : Renvoie à l'ensemble des jeunes identifiés par la police comme suspects relativement à une affaire criminelle, tant les personnes inculpées que celles qui ne sont pas inculpées.

Noyau de densité : Endroit où se concentre un nombre élevé de crimes. Il est bon de noter que les concentrations sont fonction du nombre de crimes seulement et ne tiennent pas compte de la densité de la population résidente ou de la population à risque.

Bibliographie

Carrington, P.J., A. Matarazzo et P. deSouza. 2005. *Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissances canadiennes*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 6.

Commission scolaire de Montréal. 2007. *Communiqué*. Adresse électronique : www.csdm.qc.ca/csdm/pdf/presidence/preventiondelaviolence.pdf. Consulté le 4 mars 2008.

Commission scolaire de Montréal. 2004. *Le plan de surveillance stratégique à l'école*. Adresse électronique : www.csdm.qc.ca/sassc/documents/productions/pv/publications/plansurveillance.pdf. Consulté le 4 mars 2008.

Dupéré, V., et autres. 2007. « Affiliation to youth gangs during adolescence: The interaction between childhood psychopathic tendencies and neighborhood disadvantage », *Journal of Abnormal Child Psychology*, vol. 35, n° 6.

Fitzgerald, R., M. Wisener et J. Savoie. 2004. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 4.

Hay, C., et autres. 2006. « The impact of community disadvantage on the relationship between the family and juvenile crime », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 43, n° 4, p. 326 à 354.

Jacob, J.C. 2006. « Male and female youth crime in canadian communities: Assessing the applicability of social disorganization theory », *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, vol. 48, n° 1, p. 31 à 60.

LaGrange, T.C. 1999. « The impact of neighbourhoods, schools and malls on the spatial distribution of property damage », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 36, n° 4, p. 393 à 420.

Ouimet, M. 2000. « Aggregation bias in ecological research: How social disorganization and criminal opportunities shape the spatial distribution of juvenile delinquency in Montreal », *Revue canadienne de criminologie*, vol. 42, n° 2, p. 135 à 156.

Peterson, D. 2002. *Don't forget the women: A multi-level analysis of individual and contextual effects on girls' and boys' delinquency*, thèse publiée sous la direction de F.-A. Esbensen et J. Horney, Université du Nebraska, Omaha.

Sampson, R.J., et S.W. Raudenbush. 1999. « Systematic social observation of public spaces: A new look at disorder in urban neighborhoods », *American Journal of Sociology*, vol. 105, p. 603 à 651.

Savoie, J., F. Bédard et K. Collins. 2006. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal*, produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 7.

Savoie, J. 2007. « La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006 », *Juristat*, produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 27, nº 6.

Savoie, J. (éditrice). 2008. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay*, produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 10.

Simons, R.L., et autres. 2005. « Collective efficacy, authoritative parenting and delinquency: A longitudinal test of a model integrating community — and family — level processes », *Criminology*, vol. 43, nº 4.

Taylor-Butts, A., et A. Bressan. 2008. « La criminalité chez les jeunes au Canada, 2006 », *Juristat*, produit nº 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 28, nº 3.

Tremblay, P., et M. Ouimet. 2001. « Trajets urbains et risques de victimisation : les sites de transit et le cas du métro de Montréal », *Criminologie*, vol. 34, nº 1.

Wallace, M., M. Wisener et K. Collins. 2006. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, produit nº 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », nº 8.

Notes

1. Pour obtenir plus de détails sur les tendances de la criminalité chez les jeunes au Canada, se référer à Taylor-Butts et Bressan (2008).
2. Les termes « Montréal » et « Île de Montréal » sont utilisés de façon interchangeable et correspondent au territoire desservi par le Service de police de la Ville de Montréal.
3. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants et le noyau urbain, au moins 50 000 habitants.
4. Une même personne pourrait être comptée plus d'une fois, advenant que celle-ci ait été impliquée dans plus d'une affaire.
5. La catégorie « Autres infractions au *Code criminel* » comprend des crimes tels que l'évasion et le défaut de se conformer à une ordonnance du tribunal.
6. La Commission scolaire de Montréal, principale commission scolaire à Montréal, fournit du soutien et du matériel aux directions d'école. Ce sont toutefois les directions d'école qui établissent les protocoles d'intervention (voir Commission scolaire de Montréal, 2007 et 2004). Il est bon de noter que d'autres commissions scolaires de l'île de Montréal pourraient avoir adopté une approche différente.
7. Criminalité impliquant au moins un jeune de 12 à 17 ans et au moins un autre auteur présumé, peu importe l'âge.
8. Immigrants arrivés au Canada au cours des 10 dernières années, soit entre 1991 et 2001.
9. Pour obtenir l'ensemble des définitions et des variables utilisées dans cette étude, se référer à Savoie et autres, 2006.

Centre canadien de la statistique juridique

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

Index cumulatif

Le **Centre canadien de la statistique juridique** (CCSJ) a été créé en 1981 en tant que division de Statistique Canada. Le CCSJ est le point de mire d'un partenariat fédéral-provincial-territorial dont la responsabilité est de recueillir de l'information sur la nature et l'étendue de la criminalité et sur l'administration de la justice civile et pénale au Canada. Ce partenariat, connu sous le nom d'Entreprise nationale relative à la statistique juridique, est devenu le modèle international de succès en ce qui a trait à la façon d'élaborer, de mettre sur pied et de gérer avec efficacité un programme national de statistiques juridiques. Ses produits analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Juristat* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-002-XIF.htm), dans diverses publications à diffusion annuelle ou biennale et dans les rapports de la *Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/85-561-MIF.htm).

N° 85-561-M N° 011 au catalogue

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche du Centre canadien de la statistique juridique qui ont été publiés jusqu'à maintenant.

Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice

85-561-M N° 001	Examen des différences entre les sexes quant à la délinquance
85-561-M N° 002	L'agressivité chez les enfants et l'exposition à la violence à la maison
85-561-M N° 003	Contacts antérieurs avec la police et pouvoir discrétionnaire de la police à l'égard des jeunes arrêtés
85-561-M N° 004	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Winnipeg
85-561-M N° 005	L'exploration des tendances de la criminalité au Canada
85-561-M N° 006	Les carrières devant les tribunaux d'une cohorte de naissance canadienne
85-561-M N° 007	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal
85-561-M N° 008	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina
85-561-M N° 009	L'évolution de la délinquance déclarée par la police chez les jeunes Canadiens nés en 1987 et en 1990
85-561-M N° 010	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay
85-561-M N° 011	Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité sur l'île de Montréal : analyse supplémentaire sur la criminalité chez les jeunes